



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142798>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-142798**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'aubervilliers

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE AU SEIN DE LA ZAC DU FORT D'AUBERVILLIERS

Description : La présente consultation porte sur un marché global de performance (MGP) au sens de l'article L.2171-3 du Code de la commande publique (CCP), pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une école primaire au sein de la ZAC du fort d'Aubervilliers à Aubervilliers (93) à prix global et forfaitaire.

Identifiant de la procédure : f0d768bd-c3b3-4d5f-b101-4951ec21fda9

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214210 Travaux de construction d'écoles primaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché objet de la procédure de consultation est un marché global de performance au sens des articles L2171-3, R2171-2 et R2171-3 du Code de la commande publique. Le marché est passé selon une procédure de dialogue compétitif en application des articles L.2124-4, R2124-5 et R.2161-24 à R.2161-31 du Code de la commande publique (CCP). Il est entendu que, à l'issue de la phase CANDIDATURES et comme l'autorise l'article R2142-15 du Code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur limite à trois (3) le nombre de candidats admis à prendre part à la phase DIALOGUE. Toutefois et en application de l'article R2142-18 du Code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur pourra poursuivre la procédure quand bien même le nombre de candidatures reçues et jugées recevables ne permet pas la sélection de 3 candidats.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : L'ensemble des motifs d'exclusion figurent au dossier de consultation, règlement de consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE ECOLE PRIMAIRE AU SEIN DE LA ZAC DU FORT D'AUBERVILLIERS

Description : La présente consultation porte sur un marché global de performance (MGP) au sens de l'article L.2171-3 du Code de la commande publique (CCP), pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une école primaire au sein de la ZAC du fort d'Aubervilliers à Aubervilliers (93).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214210 Travaux de construction d'écoles primaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 63 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée prévisionnelle du marché est de 63 mois décomposée comme suit : - Phase « Conception » : 9 mois, - Phase « Réalisation » : 18 mois, - Phase « Exploitation et Maintenance » des installations : 36 mois à compter de la réception, Les modalités précises du marché relatives à sa durée seront précisées par les pièces du DCE.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Critère 1 : Moyens humains dont disposent des candidats (20 points) pour assurer l'ensemble des missions attachées à la réalisation d'une opération de cette envergure.

Description : Ils seront valorisés selon les critères suivants : 1.1. Qualité et pertinence des titres d'études et professionnels et références des cadres de l'entreprise (notamment des responsables du projet) au regard d'autres projets de même nature que celle du marché : 10 points ; 1.2. Adaptation des effectifs du candidat au projet : 10 points ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Description : Hormis les critères objectifs de sélection des candidatures indiqués, l'ensemble des pièces relatives à la candidature et les niveaux minimum de capacité attendus figurent au règlement de la consultation.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Critère 2 : Qualité et pertinence des 8 références (80 points)

Description : Les références seront valorisées selon les critères suivants : 2.1. Les garanties de performance énergétiques et l'approche environnementale : 25 points ; 2.2. Le caractère complexe du marché (marché global / conception réalisation / marché de partenariat / contraintes du projet le rendant complexe) : 15 points ; 2.3. Les expériences communes à plusieurs membres du groupement : 10 points 2.4. La qualité architecturale du projet et l'adéquation de la référence du maître d'oeuvre présentée avec le projet : 30 points

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : « Coût global du projet » : (40 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : « Qualité fonctionnelle, architecturale et d'insertion urbaine du projet » : (25 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : « Qualité technique du projet, et ses volets environnementaux, exploitation / maintenance » : (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : « Performances du projet » : (15 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : « Pertinence de l'organisation et cohérence des délais » : (5 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : « Part d'exécution du marché global confiée à des PME et artisans » : (5 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les critères d'attribution du marché lors de la seconde étape de la procédure ci-dessus indiqués seront décomposés en sous-critères qui seront détaillés dans le règlement de consultation phase « offre ».

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/02/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'aubervilliers

Numéro d'enregistrement : 21930001900011

Ville : aubervilliers

Code postal : 93300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr

Téléphone : 0148395200

Adresse internet : <https://www.aubervilliers.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f16536c6-1647-4891-ba96-5599bcfba6fd - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2024 à 14:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024